

Projet Pédagogique Auxi-le-Château

4 août 2025 au 29 août 2025

Directeur :
DACHE Clément



Sommaire

I. Ternois Com.....	3
II. L'accueil collectif de mineurs d'Auxi-le-Château.....	3
III. L'équipe pédagogique.....	4
IV. L'organisation interne.....	8
V. Les projets.....	9
VI. Inclusion et diversité.....	11
VII. Compétences psychosociales (CPS).....	12
VIII. Le budget.....	12
Annexes :.....	13

I. Ternois Com

La Communauté de Communes du Ternois est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui dispose de son propre budget, d'une fiscalité et d'une liberté administrative. Ternois Com est composée de 103 communes, totalisant un peu plus de 380 000 habitants. Depuis le 1er janvier 2017, Ternois Com résulte de la fusion de quatre EPCI existants, dans le cadre d'un projet de territoire.



Ternois Com a pour mission, à travers le service jeunesse, de développer les loisirs, les services et la culture auprès des jeunes du territoire, tout en leur offrant des moments de repos, de détente, des activités sportives, ainsi que la découverte de nouveaux horizons. Il s'agit d'offrir aux jeunes un cadre propice à la vie, et à une insertion différente dans une société en pleine mutation. Pour répondre à ces objectifs, Ternois Com a édité, en ce mois de mars 2025, un nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) destiné aux 0-25 ans et pour une durée allant de 2025 à 2028.

Le service jeunesse est responsable de plusieurs accueils collectifs de mineurs, répartis dans le Pas-de-Calais allant de l'Auxillois jusqu'au Pernois en passant par le secteur de Saint-Pol sur Ternoise. Le responsable du service jeunesse est M. Yoann SCELERS, et la coordinatrice de la période d'août est Mme. Perrine HAUTEFEUILLE. L'accueil de loisirs extrascolaire se déroulera du 4 au 29 août 2025, dans la commune d'Auxi-le-Château, sur une période de 20 jours.

II. L'accueil collectif de mineurs d'Auxi-le-Château

A. La structure

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école primaire d'Auxi-le-Château (36 rue Roger Salengro, 62390 Auxi-Le-Château). Les locaux mis à notre disposition comportent :

- 2 cour extérieures en supplément d'une petite rattachée directement à une salle, le tout étant sécurisé par des grilles, grillages et des murets
- 4 blocs sanitaires dont 2 adaptés aux maternelles
- 1 salle de restauration/cantine
- 1 tisanerie
- 1 salle faisant office de bureau
- 1 salle faisant office de dortoir
- 4 salles d'activités permettant d'accueillir les différents groupes
- Les clés du terrain « La Belle Inutile » située derrière l'école et permettant d'accéder à un grand espace vert en plus d'un petit bois

B. Le public

L'accueil de loisirs d'Auxi-le-Château accueille entre 40 et 60 enfants, âgés entre 3 et 11 ans inclus. Les groupes suivants seront formés afin de permettre une meilleure organisation de l'accueil de loisirs.

- Un groupe d'enfants de 3 à 5 ans
- Un groupe d'enfants de 6 à 8 ans
- Un groupe d'enfants de 9 à 11 ans

Dans notre structure, nous portons l'accent sur l'inclusion de tous les enfants. Nous mettrons en œuvre tous les moyens disponibles afin d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants ne se sentant pas forcément à l'aise, ceux en situation de handicap, ceux qui ont des PAI et d'autres situations que nous pouvons rencontrer. L'équipe pédagogique (animateurs et personnel) sera au préalable informée des problématiques que certains enfants peuvent rencontrer, dans le respect du secret professionnel. De plus, des outils ainsi que des temps de sensibilisation seront également proposés par le directeur de l'accueil de loisirs dans le respect du secret professionnel, afin de pouvoir appréhender au mieux l'inclusion de tous.

III. L'équipe pédagogique

A. Présentation de l'équipe pédagogique

Le directeur :

- Clément DACHE (Stage 1 BAFD)

Les animateurs/animatrices :

- Lou BOUCHEZ (BAFA)
- Lucie SCHAWANN (BAFA)
- Zoé DEMESSINE (BAFA)
- Audric DEBOSQUE (Stage BAFA)
- Matt LANVIN (Stage BAFA)
- Justine CLAER BOUT (BAFA)
- Noa GAILLARD (BAFA)
- Lorie LEROY (Stagiaire d'immersion)

Le personnel municipal :

- Restauration : Magalie, Maud, Marylin

Le personnel de nettoyage AGENOR :

-

B. Les fonctions et les rôles de chacun

Le directeur - Son rôle

Le directeur est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière. Il élabore en concertation avec l'équipe d'animation un projet pédagogique qui définit les valeurs et objectifs à transmettre aux enfants durant la session. Le directeur de l'accueil de loisirs gère aussi les sorties, les relations avec les familles et les intervenants, la sécurité au sein de son accueil, la gestion de son équipe pédagogique etc.

Fonctions du directeur

- Élaborer le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur, en collaboration avec l'équipe d'animation.
- Encadrer, diriger, manager et accompagner l'équipe d'animation : recrutement, formation, répartition des tâches, animation de réunions, gestion des conflits, etc.
- Assurer la gestion administrative et financière : inscriptions, budget, sorties sécurité, relations avec les services de l'État (DDCS/DDCSPP), etc.
- Être l'interlocuteur privilégié des familles et des partenaires/prestataires.
- Veiller au respect de la réglementation en vigueur (taux d'encadrement, hygiène, sécurité...)
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du projet pédagogique et rédiger les bilans nécessaires.
- Évaluer les animateurs durant la session.

Les animateurs/animateuses - Leurs rôles

Les animateurs jouent un rôle central dans la mise en œuvre du projet pédagogique. Ils encadrent les enfants au quotidien et assurent leur sécurité physique, morale et affective. Présents sur tous les temps de vie, ils accompagnent les enfants dans leurs activités, leurs interactions et leurs besoins, tout en veillant à instaurer un climat bienveillant et structurant. Leur mission consiste aussi à proposer des animations variées, adaptées à l'âge et aux intérêts du public accueilli, et en respectant les différents projets mis en place. En lien avec l'équipe et la direction, les animateurs participent activement à la dynamique collective, à la réflexion éducative, et assurent une communication de qualité avec les familles. Par leur posture, ils contribuent au développement global de l'enfant et à son épanouissement au sein du groupe.

Fonctions des animateurs/animateuses

- Encadrer les enfants dans la vie quotidienne (accueil, repas, déplacements, temps calmes, etc.) et proposer des activités variées et adaptées à leur âge et à leurs besoins.
- Garantir la sécurité physique, morale et affective des mineurs.
- Favoriser l'épanouissement personnel des enfants et leur apprentissage de la vie en collectivité.
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique en respectant ses objectifs et en collaborant avec l'équipe.
- Encourager l'expression, l'autonomie et la participation des enfants dans la vie du centre.
- Communiquer avec les familles et les autres partenaires éducatifs dans le respect de la confidentialité et de la bienveillance.

C. Les réunions

Divers temps de réunions sont fixés pour préparer l'accueil de loisirs. Un séminaire de préparation est programmé le 24 et le 25 mai, ainsi qu'une autre réunion de préparation un samedi du mois de juin. Enfin, une réunion d'installation est fixée le samedi 2 août, qui a pour but de préparer les locaux pour le début de l'accueil de loisirs le lundi 4 août.

Des réunions entre le directeur et son équipe d'animation se tiendront tous les soirs, après que les enfants aient quitté la structure. Ces réunions permettent de faire le point sur la journée, d'échanger concernant des problématiques potentiellement rencontrées, préparer la journée du lendemain ou encore discuter des différents projets d'animation mis en place. Ces réunions sont également l'occasion pour le directeur de faire remonter des informations et des axes d'amélioration qu'il aurait pu relever.

Ces réunions, se tenant le soir, n'ont pas pour vocation d'être longues et redondantes. Le directeur proposera des réunions animées afin de rendre l'échange plus ludique, ainsi qu'un livret de bord afin d'accompagner l'équipe d'animation. L'objectif est également de ne pas fatiguer davantage l'équipe avec des réunions durant plusieurs heures.

D. Les pauses

Conformément à la législation encadrant le Contrat d'Engagement Éducatif (CEE), chaque membre de l'équipe bénéficie d'un repos quotidien de minimum 11 heures consécutives (Article L432-5 du code de l'action sociale et des familles).

Bien que le CEE ne prévoie pas de temps de pause journalier obligatoire, en tant que directeur de la structure j'instaure une pause de 30 minutes obligatoire après le déjeuner, durant laquelle les animateurs et animatrices sont libres de disposer de leur temps comme ils/elles le souhaitent, n'ayant pas à charge les enfants. Un roulement sera effectué afin que tous les animateurs et animatrices puissent avoir leur pause le midi.

De plus, sous réserve que l'organisation le permette, une pause de 10 minutes durant le goûter pourrait être instaurée avec un roulement, sans quoi ce temps sera reporté le soir,

après le départ du dernier enfant. Cette méthode est justifiée dans une démarche d'éthique personnelle et afin de réduire les risques d'épuisement de l'équipe d'animation.

Concernant les membres de l'équipe qui sont fumeurs, la permission de fumer sera accordée uniquement pendant les temps de pause, en dehors de l'enceinte de l'accueil de loisirs et hors de la vue des enfants.

E. La répartition par tranche d'âge

Les animateurs et animatrices seront placés comme tels sur les différentes tranches d'âges :

- 3-5 ans : Lou et Lucie
- 6-8 ans : Justine et Lorie (Semaines 1 et 2), Justine et Audric (Semaine 3)
- 9-11 ans : Noa et Zoé (Semaine 1), Noa et Matt (Semaine 2 et 3)

Semaine 4 : Groupe de 6-11 ans avec Noa, Audric et Justine

F. Règles : négociable et non négociable

Négociable	Non négociable
Utilisation du téléphone	La détention et la consommation d'alcool et de drogue sur l'enceinte de l'accueil de loisirs
Horaires d'arrivée échelonnés le matin (entre 7h45 et 9h)	Ponctualité
Les temps de pause	Fumer en dehors des temps de pause et en dehors de l'accueil de loisirs
Organisation de la vie quotidienne	Tenue vestimentaire correcte

G. L'évaluation des animateurs et animatrices

Le directeur évalue les animateurs aussi bien stagiaires que titulaires durant la session. Une grille préétablie est fournie par le Service Jeunesse de TernoisCom. Cette grille sera présentée aux animateurs en début de session afin qu'ils puissent prendre connaissance des modalités d'évaluation et savoir ce qu'il est attendu de leur part.

À la mi-session, le directeur met en place des entretiens individuels afin d'échanger sur les attendus, les acquis et les points à améliorer pour les animateurs et animatrices. Ces échanges permettent aux animateurs/animatrices d'évaluer leurs compétences et posséder des clefs pour l'évaluation finale.

Il est important de relever que les animateurs/animatrices peuvent, à tout moment, solliciter le directeur afin de faire un point sur leurs compétences et poser d'éventuelles questions.

Quelques jours avant la fin de l'accueil de loisirs, le directeur remet à son équipe d'animation la grille d'évaluation. Les animateurs/animateuses doivent compléter la grille et lui rendre le plus rapidement possible de façon que le directeur puisse les évaluer et rédiger une appréciation. Lors du dernier jour de l'accueil de loisirs, le directeur convoque individuellement son équipe, explique comment la grille a été remplie et lit l'appréciation, le tout en expliquant ses choix.

IV. L'organisation interne

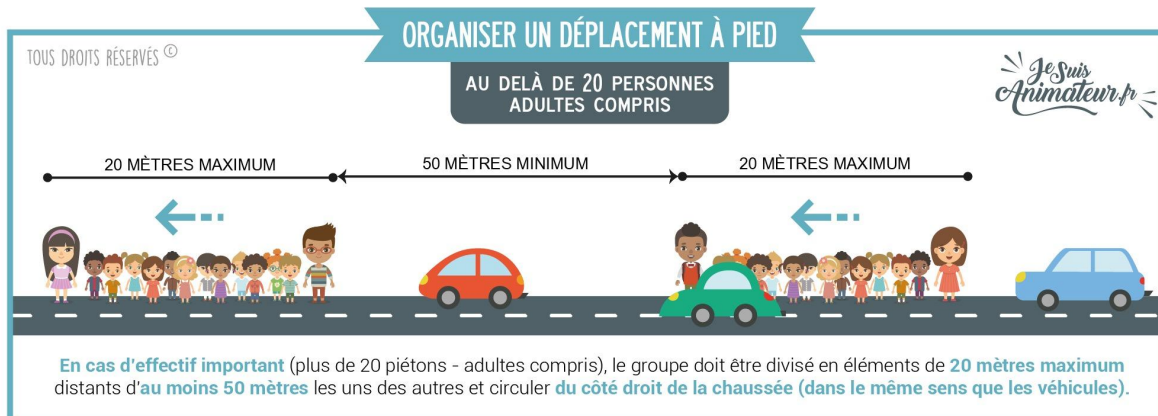
A. La sécurité et la réglementation

Les déplacements à pied comme en car nécessitent une vigilance constante et une bonne organisation. Afin de garantir la sécurité des enfants, les règles sont systématiquement appliquées et adaptées en fonction du groupe

L'équipe d'animation veille à bien anticiper chaque sortie en rappelant ces consignes en amont, en répartissant les rôles clairement et en sensibilisant les enfants de manière adaptée à leur âge.

Ces schémas permettent à chacun de visualiser les bonnes pratiques à adopter selon le contexte : file indienne, marche en groupe, nombre d'enfants ou encore organisation dans le bus. Ces repères sont connus de tous les animateurs et servent aussi de support pédagogique auprès des enfants.

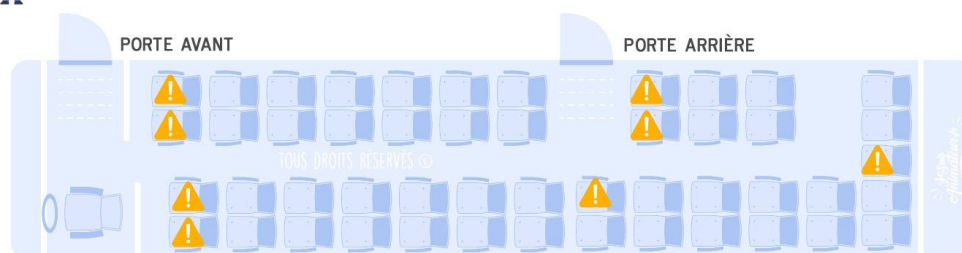




CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



Taux d'encadrements

- > 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans (dans l'eau : 5)
- > 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans (dans l'eau : 8)

En plus des règles précises liées aux déplacements à pied ou en car, la sécurité des enfants est assurée par un ensemble de mesures. Le taux d'encadrement (voir ci-dessus) est strictement respecté, selon l'âge des enfants, et vérifié avant chaque sortie.

- Une trousse de secours ainsi que les fiches sanitaires des enfants sont toujours emportées
- L'équipe procède à des pointages systématiques à chaque étape du déplacement, avec un suivi nominatif
- Les règles de sécurité sont présentées aux enfants, en amont et au moment de partir ou dans le bus par exemple, et peuvent être ajustées en fonction des conditions météo

- Le port de la ceinture, la vigilance dans les transports, le respect des consignes lors des trajets ou des pauses sont rappelés à chaque occasion

B. Emploi du temps et journée type

La journée type est définie comme étant le modèle d'une journée se déroulant dans l'accueil de loisirs, en excluant les sorties et autres changements susceptibles de modifier le planning.

Présentation d'une journée type	
8h00 - 9h00	Accueil échelonné des enfants
9h00 - 12h00	Rituels du matin, présence, programme de la journée, activités/animations/intervenants
12h00 - 12h30	Accueil échelonné des enfants inscrits en demi-journée avec restauration
12h00 - 13h00	Restauration
13h00 - 14h00	Temps calme et activités calmes
13h30 - 14h00	Accueil échelonné des enfants inscrits en demi-journée sans restauration
14h00 - 16h00	Animations
16h30 - 17h30	Goûter, petits jeux, bilan de la journée, rangement, rituels du soir
17h30 - 18h30	Départ échelonné des enfants

C. Sorties et activités

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, des sorties seront proposées telles que :

- Camping le 18-20 août : 3 jours et 2 nuits au camping d'Auxi-le-Château
- Parc d'attractions le 12 août : Journée à Dennlys Parc (Situé à Dennebroeucq)
- Plage le 7 août : Journée à Stella-Plage
- Parc Saint-Pierre et patinoire du Coliseum d'Amiens le 27 août
- Intervention Guerre Mondiale pour les 9-11 ans le 21 août
- Intervention CPIE, activités sur la faune et la flore le 19 août
- Ludothèque / Médiathèque / Créneaux sportifs / Visites EHPAD prévus

Il est important de noter que peu importe la nature de la sortie, il est nécessaire que les enfants aient toujours sur eux **un sac à dos, une gourde/bouteille d'eau, une casquette et une crème solaire.**

Les autres besoins spécifiques seront définis par l'équipe d'animation quelques jours avant la sortie et un rappel sera effectué systématiquement la veille.

D. Mini-camp

Les enfants de 8 à 11 ans qui le souhaitent pourront partir au Camping Les Peupliers d'Auxi-le-Château du lundi 18 au mercredi 20 août, soit 3 jours et 2 nuits.

Le mini-camp sera organisé sous tentes (par 3 enfants maximum) et l'équipe veillera à instaurer un cadre tout en favorisant l'autonomie et la vie collective. La répartition dans les tentes se fait selon les envies des enfants pour être avec leurs amis, mais reste validée par l'équipe pour garantir le respect de chacun. Des règles de vie sont établies dès l'installation : gestion des affaires personnelles, respect du calme la nuit, entraide pour le rangement du matériel et le respect de l'espace collectif.

Les animateurs restent présents et disponibles durant tout le séjour et dorment à proximité des enfants, afin que ces derniers soient rassurés la nuit : les tentes seront organisées en forme de cercle. Les enfants ne dorment jamais seuls et l'accès aux tentes des autres est encadré pour préserver l'intimité de chacun (heures, séparation filles/garçons). Le matériel est listé par les familles sur le trousseau camping mais sera reverifié par l'équipe le matin du départ et le matin du retour.

Le directeur dormira sur place les soirs en plus des animateurs. Des animations seront proposées sur l'ensemble du camping ainsi que des veillées à thème.

V. Les projets

A. Le projet éducatif territorial du Ternois (PEDT)

Le projet éducatif territorial du Ternois, mis à jour en mars 2025 et prévu pour une durée de 3 ans (2025-2028), est composé de **3 valeurs** principales :

- L'épanouissement
- La solidarité
- La citoyenneté

Le projet éducatif territorial du Ternois a été élaboré en collaboration avec les écoles, les associations, les familles, les acteurs sociaux-éducatifs, les institutions et les jeunes, permettant une dynamique collective et solidaire. Les deux grands axes du projet éducatif sont les suivants :

Axe 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à

renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- Favoriser le travail inter partenarial
- Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- Favoriser le suivi éducatif des enfants et des adolescents du territoire
- Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- Permettre aux jeunes et aux enfants de participer à une activité physique et sportive.

B. Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs d'Auxi-Le-Château

Valeur 1 : Empathie

- Favoriser l'expression et la reconnaissance des émotions
- Encourager l'écoute active et le respect de la parole de tous les enfants
- Développer la capacité des enfants à se mettre à la place de quelqu'un d'autre
- Créer un climat de bienveillance et d'inclusion

Moyens mis en place pour répondre aux objectifs pédagogiques :

- Mise en place de techniques d'expression (jeux de rôle, théâtre, saynètes)
- Installer une « boîte à problèmes » : les enfants peuvent y marquer s'ils rencontrent des soucis
- Création d'un « mur des émotions » où les enfants collent leurs émotions et peuvent dessiner ce qu'ils ressentent
- Instauration de rituels quotidiens : positionnement sur le mur des émotions, débat flash,
- Animation d'un atelier d'écoute active : un temps sera pris quotidiennement afin que les enfants racontent un moment vécu ou une anecdote, sans couper la parole

Valeur 2 : Entraide

- Encourager les enfants à coopérer et à s'entraider dans les activités
- Intégrer tous les enfants au sein du groupe et de la structure
- Valoriser les comportements solidaires (offrir de l'aide et savoir en demander)

Moyens mis en place pour répondre aux objectifs pédagogiques :

- Mise en place de jeux coopératifs
- Système de défis quotidien par binôme ou trinôme
- Challenge collectif sur une longue durée : création du spectacle, d'un grand jeu
- Utilisation des interventions sportives pour renforcer la cohésion et l'entraide

Valeur 3 : Respect et ouverture d'esprit

- Apprendre à respecter les règles, les autres, le matériel et l'environnement (écologie)
- Favoriser l'acceptation des différences et des autres opinions
- Initier les enfants à l'inclusion et à la tolérance

Moyens mis en place pour répondre aux objectifs pédagogiques :

- Créer les règles de vie avec les enfants (négociable, non négociable -> débat)
- Animations de sensibilisation à l'écologie (ex : jeux du tri sélectif)
- Débats animés sur les différences (quelques fois par semaine)
- Mise en place d'ateliers culturels : cuisines du monde, jeux traditionnels d'autres cultures
- Création d'un « conseil » : en cas de litige ou de transgression des règles, un temps sera accordé pour délibérer et demander l'avis de tous
- Activités de sensibilisation sur le harcèlement et les discriminations

VI. Inclusion et diversité

A. Le handicap

L'accueil de loisirs s'engage à accueillir tous les enfants, sans distinction, conformément aux principes d'égalité et à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

L'équipe met tout en œuvre pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap : sensibilisation auprès des autres enfants, adaptation des animations, accompagnement des enfants en situation de handicap.

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place dans le groupe et participer pleinement à la vie collective en respectant ses besoins.

B. Les valeurs citoyennes

Les accueil collectifs de mineurs sont des lieux privilégiés pour transmettre les valeurs citoyennes, en lien avec les principes de la République Française.

Au quotidien, des actions favorisant la tolérance, le respect d'autrui, la solidarité, la responsabilité, la liberté, l'égalité et la fraternité sont mises en place. Ces valeurs sont travaillées à travers les règles de vie, les animations, les projets de groupe et les échanges entre les enfants et les adultes.

Chaque enfant est encouragé à s'exprimer, à écouter les autres, à coopérer et prendre conscience de son rôle dans le groupe, à se forger son propre avis. L'objectif est d'instaurer un climat de bienveillance où chacun peut s'épanouir tout en apprenant à vivre ensemble dans le respect des règles et des différences.

C. Laïcité

La laïcité est un principe fondamental de la République Française garantie notamment par la loi de 1905 relative à la séparation de l'Eglise et de l'Etat et par l'article L.227-4 du Code de l'action sociale et des familles qui encadre les accueils collectifs de mineurs. La laïcité en France repose sur 4 grands concepts :

- La liberté : Le droit de croire, de ne pas croire, de changer de croyance.
- La séparation de l'Etat et de l'Eglise : Aucun culte ne peut intervenir dans la gestion de l'Etat
- La neutralité des agents de l'Etat : Les agents de l'Etat se doivent de rester neutre et ne peuvent manifester aucune appartenance religieuse
- L'égalité : Peu importe la croyance ou la non croyance, tous les citoyens sont égaux en droit

Chacun est libre de sa croyance, la laïcité permettant à chacun d'exprimer ses convictions dans le respect de la loi. Cependant, les accueils collectifs de mineurs étant des structures publiques et ayant un devoir de neutralité comme disposé ci-dessus, aucune pratique ou manifestation religieuse n'y sera autorisée.

VII. Compétences psychosociales (CPS)

Les compétences psychosociales sont tout ce qui aide les enfants à grandir comme savoir exprimer ce qu'ils ressentent, comprendre les autres, gérer un conflit, prendre une décision, coopérer, oser dire non, ou demander de l'aide. Ce ne sont pas des connaissances qu'on apprend assis à une table, mais des choses qui se vivent, au quotidien, à travers les jeux et les animations.

Dans notre accueil de loisirs, on crée justement des espaces pour parler et pour écouter. Les enfants seront invités à se positionner matin et soir sur une émotion qui leur correspond,

ceux-ci seront affichés sur les murs et les enfants colleront leur prénom selon leur état d'esprit.

VIII. Le budget

Sorties	Alimentaire	Matériel	Mini-camp
3,10€ par jour par enfant	0,50€ par jour par enfant	0,10€ par jour par enfant	10€ pour 2 nuits par enfant

CHARTRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en écocitoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un goûter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde



EVALUATION ANIMATEUR

Accueil de Loisirs de:..... Période :.....

Nom:..... Prénom:.....

Assurer la sécurité physique et morale d'un mineur	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Garantir la sécurité morale, affective et physique des enfants</i>						
<i>Apporter les premiers soins en cas d'incident</i>						
<i>Connaître la législation Jeunesse et Sports en matière d'ACM</i>						
<i>Avoir une attitude positive et exemplaire</i>						
Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Participer activement à la préparation et aux réunions</i>						
<i>S'intégrer dans une équipe</i>						
<i>Etre force de proposition</i>						
<i>Se documenter</i>						
Construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Savoir demander conseil à l'ensemble de l'équipe</i>						
<i>Prendre du recul et appliquer les conseils donnés</i>						
<i>Faire part de ses difficultés</i>						
<i>Prendre des initiatives</i>						
Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations avec les différents acteurs	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Etre ponctuel et respectueux des horaires</i>						
<i>Savoir gérer un temps d'accueil</i>						
<i>Etre à l'aise avec les parents</i>						
<i>Savoir donner une information écrite ou orale clairement</i>						
<i>Savoir se présenter auprès des prestataires</i>						

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Savoir repérer les besoins de chaque enfant</i>						
<i>Adapter l'activité à l'âge de l'enfant</i>						
<i>Adapter l'activité aux conditions climatiques</i>						
<i>S'impliquer dans l'activité</i>						
<i>Savoir créer une trame, un imaginaire</i>						
<i>Organiser des petits jeux</i>						
<i>Proposer des activités en lien avec le projet pédagogique</i>						
<i>Proposer des activités manuelles</i>						
<i>Mettre en place de grandes animations</i>						
<i>Evaluer et analyser son activité</i>						
<i>Avoir une tenue adaptée aux activités</i>						
<i>Etre actif lors du rangement et participer aux tâches ménagères</i>						
Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Etre à l'écoute des attentes des enfants</i>						
<i>Prendre en compte l'avis des participants</i>						
<i>Savoir motiver un groupe d'enfant</i>						
<i>Savoir évaluer les moyens nécessaires au projet (réalisable ou non)</i>						
<i>Mettre en avant les compétences de chacun</i>						

L'animateur,

Le Directeur:

Nom:

Prénom: